



Direction des
Ressources Humaines

Arrêté n°060-2021

La Présidente de l'UBS arrête :

Article unique :

La composition de la commission ad-hoc de l'UBS pour le recrutement d'un enseignant contractuel du second degré – campagne 2021 est fixée comme suit :

Poste à pourvoir	Commission
Enseignant Contractuel 2 nd degré « Chimie » UFR SSI N° RPE0062	<p>➤ Présidente : Fabienne FAY, MCF et représentante du doyen de l'UFR SSI</p> <p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Gilles BEDOUX, VP Formation et innovation pédagogique➤ Sylvie PIMBERT, MCF➤ Gaëlle BOIS, PRAG➤ Emilie PORTIER, PRCE contractuelle

Fait à Lorient, le 21 juin 2021

La Présidente,

Virginie DUPONT

Signé par : Virginie Dupont
Date : 24/06/2021
Qualité : La Présidente

